

Facebook : la mémoire cachée

Après avoir découvert tout ce que le réseau social conservait sur lui à son insu, un étudiant autrichien a décidé de riposter.



1 L'appétit vorace de Facebook pour les données personnelles n'est un secret pour personne.
2 Régulièrement, son estomac numérique gargouille auprès de ses membres pour réclamer son
3 dû. « *Donnez-moi votre numéro de mobile, que je puisse renvoyer votre mot de passe en cas*
4 *d'oubli !* » « *Expliquez-moi vos opinions politiques, que je puisse mieux cibler mes publicités !* »
5 « *Dites-moi ce que vous lisez, ce que vous écoutez, ce que vous regardez, ce que vous cuisinez,*
6 *que vos amis puissent en profiter !* » Et la plupart des 800 millions d'inscrits, dociles, jettent
7 leurs gros steaks de vie privée dans la gueule béante du réseau social. Ce que personne ne
8 semble savoir, en revanche, c'est que le monstre est dépourvu de système digestif. Il se contente
9 de stocker les données, toujours plus de données, sans jamais en effacer aucune.

10 Les découvertes du jeune Max Schrems sont effarantes. Au mois de juillet, cet étudiant
11 autrichien en droit a réussi à se procurer l'ensemble des données dont Facebook dispose sur lui.
12 En épluchant les 1222 pages (!) de son dossier, il a constaté que le réseau social avait
13 soigneusement archivé toutes les informations qu'il croyait avoir supprimées depuis belle
14 lurette. Anciens pseudonymes, messages privés, demandes d'amis refusées... Il soupçonne
15 même l'existence de fiches sur les internautes non inscrits à Facebook. Max Schrems a décidé
16 de saisir les autorités compétentes en Irlande, où Facebook a son siège européen, pour demander
17 une enquête approfondie. À 24 ans, il est en passe de devenir une sérieuse épine dans le pied
18 du réseau qui valait 70 milliards de dollars. [...]

19 «Statut : effacé»

20 - Les messages sont sans doute l'aspect le plus scandaleux du dossier. Courriers privés et tchats
21 entre amis sont tous archivés dans le même système de messagerie sur Facebook et y restent
22 pour toujours. Le bouton « Supprimer » n'a qu'une fonction cosmétique : il permet de masquer
23 le message aux yeux de l'internaute, mais reste sur les serveurs de Facebook avec la mention
24 « *statut : effacé* » .

25 - Même subterfuge pour les statuts, les pokes... et les tags de photos : ils sont indélébiles sur les
26 serveurs. Quand un membre de Facebook décide de marquer la présence d'un autre membre sur
27 une photo, le consentement de ce dernier n'est pas requis. Il peut retirer le « tag » après coup
28 s'il ne souhaite pas être associé à l'image, mais celui-ci devient simplement invisible sur le site.
29 Facebook garde la trace du lien entre la personne et la photographie. [...]

30 «Shadow profiles»

31 À la page 3 de son dossier, Max Schrems a froncé les sourcils. « *Il y avait des adresses e-mail*
32 *que je n'ai jamais communiquées à Facebook, raconte-t-il à Ecrans.fr. Et pourtant il les*
33 *connaissait !* » Étrange, très étrange. Il soupçonne l'outil «Rechercher des amis», qui permet
34 d'importer son carnet d'adresses sur Facebook et donc de fournir au réseau ce genre de
35 coordonnées. [...]

36 Puis il fait le lien avec une autre bizarrerie. «*Quand on invite à un événement quelqu'un qui*
37 *n'est pas sur Facebook, il faut rentrer son adresse e-mail. Cette personne reçoit alors un*
38 *courrier l'encourageant à s'inscrire sur le réseau, avec le nom et la photo de tous les gens que*
39 *Facebook pense qu'il peut connaître.* » On comprend que Facebook ait fait le lien entre
40 l'émetteur de l'invitation et son destinataire, mais comment peut-il suggérer dix autres
41 connaissances potentielles ? Pour Max Schrems, il n'y a qu'une possibilité : ce non-inscrit
42 dispose d'une fiche secrète sur Facebook -- un « *shadow profile* » alimenté par les membres du
43 réseau.

44 Quand on tape un nom dans le moteur de recherche, que l'on synchronise son mobile ou son
45 carnet d'adresses avec le réseau social, toutes les informations grappillées seraient ainsi
46 conservées et recoupées entre elles de manière automatique. Facebook pourrait ainsi piocher
47 dans ces « shadow profiles » pour envoyer des e-mails très personnalisés aux internautes non-
48 inscrits.

49 Entre mi-août et mi-septembre, Max Schrems a adressé exactement 22 plaintes au Commissaire
50 irlandais à la protection des données - une pour chaque point de fonctionnement de Facebook
51 qu'il estime être illégal. Six d'entre elles concernent les informations que Facebook conserve
52 alors que l'internaute les croit supprimées. D'autres dénoncent la reconnaissance faciale, le
53 système de « tags » sur les photos ou encore les conditions d'utilisation du site, floues et trop
54 souvent changées. Les fiches secrètes sur les non-membres du réseau sont particulièrement
55 problématiques : « *Facebook Irlande rassemble une quantité excessive d'informations sur les*
56 *non-membres sans les en informer ni leur demander leur consentement* », accuse la plainte.

57 Max Schrems est optimiste : «*Dans une interview, le Commissaire a dit que si le contenu qu'on*
58 *«supprime» de Facebook n'est pas réellement effacé, c'est bien illégal. Donc on est plutôt sûrs*
59 *de nous : on va gagner cette bataille.* » L'enquête a débuté cette semaine et les résultats
60 devraient être connus d'ici la fin de l'année.

Source : http://www.liberation.fr/futurs/2011/10/22/facebook-la-memoire-cachee_956055